

LA GESTION DU PASSIF MINIER : TIRER LES LEÇONS DES ERREURS

Salsigne et St Félix de Pallières

Journée d'échanges et de formation du réseau D.E.S.I.R 2020

Le mardi 26 janvier 2021 de 9h30 à 16h30

EN VISIO

(le lien zoom sera envoyé aux inscrits)

France Nature Environnement Languedoc Roussillon anime un réseau « Déchets, Environnement, Santé, Industries et Risques » (DESIR).

Après une première formation en 2018 sur les sites et sols pollués, en partenariat avec l'association ARZF, le réseau national « risques et impacts industriels » de FNE et l'unité territoriale Hérault de la DREAL, nous avons souhaité mettre en place une seconde formation **sur la gestion des anciens sites miniers alors que la réforme du code minier semble devoir aboutir sous cette législature.**

Depuis le groupe de travail mis en place sous la direction du Conseiller d'État Thierry TUOT en 2014, la réforme du code minier émerge périodiquement comme une nécessité. Selon les acteurs, il s'agit d'assurer une meilleure prise en compte de l'environnement et la participation du public aux projets miniers ou d'améliorer « l'acceptabilité sociale » en vue de l'ouverture de nouvelles mines en France. Un nouveau projet de loi portant réforme du code minier vient d'être présenté en CNTE. FNE, avec l'appui de FNE LR, participe activement au dialogue avec les parties intéressées par cette réforme.

Au cours des siècles passés et jusqu'à très récemment, l'Occitanie a connu d'importantes exploitations minières si bien qu'elle est aujourd'hui confrontée à la difficile question de la gestion des anciens sites miniers. Les sites de SALSIGNE dans l'Aude et de SAINT-FELIX-DE-PALLIERES dans le Gard présentent des enjeux environnementaux et sanitaires hors norme.

L'objectif de cette journée est de donner la parole aux acteurs locaux en leur demandant de présenter l'histoire de ces deux mines et de leur fermeture, les pollutions qu'elles ont engendrées et qu'elles engendrent toujours et enfin les stratégies actuelles de prévention des risques sanitaires et environnementaux. Dans une seconde partie, il s'agira d'élargir le débat vers une vision d'ensemble des problèmes d'après-mines en France pour finir vers la réforme du code minier en comparant la situation actuelle avec le nouveau projet et les demandes de FNE.

Cette formation est faite en lien avec le réseau national « Risques et Impacts Industriels » de FNE.

PROGRAMME

9h15 – 9h30 : Accueil

9h30 – 9h45: présentation des participants

9h45 – 11h15 : Salsigne, l'histoire de la fermeture, ce qui a été réalisé depuis sur le site, la situation actuelle depuis les inondations de 2018, les demandes des associations locales. Temps d'échange avec les participants.

Intervenant : Frédéric Ogé, chargé de recherche honoraire du CNRS

11h15 – 12h45 : St Félix de Pallières, l'histoire de la fermeture, ce qui a été réalisé depuis, la situation actuelle et les risques sanitaires, y compris les usages problématiques du site, les demandes des associations locales. Temps d'échanges avec les participants.

Intervenant : Stéphane Garcia, ingénieur des mines, membre de ATC (association toxicologie chimie)

12h45 – 14h : pause déjeuner

14h – 15h15 : L'après-mines en France, une politique de l'État défaillante fondée sur un droit dépassé. L'exemple de l'après mines d'uranium et mines d'or. Temps d'échange avec les participants.

Intervenant : Antoine Gatet, membre du directoire du réseau juridique de FNE. Juriste de Sources et Rivières du Limousin et bénévole auprès de Stop Mines 23 et Stop Mines 87-24.

15h15 – 16h30 : la réforme en cours du code minier. Comparaison avec la situation actuelle. Les demandes de FNE. Temps d'échange avec les participants.

Intervenant : Olivier Gourbinot, membre du réseau juridique de FNE, responsable pour FNE du suivi de la réforme

16h30 : mot de conclusion de Simon Popy, Président de FNE LR

Inscription gratuite et obligatoire à ce lien :

(si besoin, copier-coller le lien dans votre moteur de recherche)

<https://lgrcivi.fne-apne.net/civicrm/event/info?reset=1&id=25>

Formation organisée avec le soutien de :

